

Organisation mondiale de la Santé

Une action durable du secteur de la santé contre le VIH

Stratégie mondiale du secteur de la santé contre le
VIH/sida 2011-2015

(PROJET PRÉSENTÉ AUX FINS DE CONSULTATION)

Version 2.1

15 juillet 2010

PROJET DE STRATÉGIE MONDIALE DU SECTEUR DE LA SANTÉ CONTRE LE VIH/SIDA 2011-2015

INTRODUCTION

- I. LA STRATÉGIE MONDIALE DU SECTEUR DE LA SANTÉ CONTRE LE VIH/SIDA EN BREF**
- II. CONTEXTE**
 - A. Progrès accomplis et défis à relever
 - B. Modification de l'architecture de l'aide et du développement
 - C. La nécessité d'une nouvelle stratégie
- III. GRAND PROJET ET OBJECTIFS MONDIAUX : CE QU'IL FAUT ACCOMPLIR D'ICI 2015**
 - A. Grand projet
 - B. Objectifs, indicateurs et cibles
 - C. Cohérence avec d'autres cibles
 - D. Principes directeurs
- IV. PROGRAMMES NATIONAUX : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES**
 - A. Orientation stratégique 1 : Élargir la couverture et l'impact des interventions de lutte contre le VIH
 - B. Orientation stratégique 2 : Établir des liens et intégrer les programmes et les services
 - C. Orientation stratégique 3 : Renforcer les systèmes de santé pour de meilleurs résultats concernant le VIH et la santé
 - D. Orientation stratégique 4 : Créer des environnements propices pour les actions de lutte contre le VIH
- V. ACTION DE L'OMS : SOUTENIR LES INTERVENTIONS AU NIVEAU NATIONAL**
 - A. Mission de l'OMS
 - B. Orientation stratégique : domaines privilégiés pour l'action de l'OMS pour la période 2011-2015
 - C. Approches stratégiques de l'OMS
 - D. Cadre de responsabilité de l'OMS
- VI. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE**
 - A. Optimiser la structure du Programme VIH/sida de l'OMS
 - B. Interface avec d'autres secteurs et partenaires
 - C. Suivi et évaluation des progrès et établissement de rapports

INTRODUCTION

Objectif de la stratégie

La stratégie mondiale du secteur de la santé contre le VIH/sida 2011-2015 vise à :

1. définir des **objectifs mondiaux** pour l'action du secteur de la santé contre le VIH/sida ;
2. orienter les **actions nationales de lutte contre le VIH** ; et
3. fournir un cadre pour une **action** concertée de l'**OMS** aux niveaux national, régional et mondial.

La stratégie s'appuie sur les réalisations et les enseignements de l'Initiative « 3 millions de personnes traitées d'ici 2005 » ainsi que du Plan OMS pour l'accès universel 2006-2010 ; elle est conçue pour s'aligner sur des cadres stratégiques plus larges, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, le renouveau des soins de santé primaires, les engagements d'accès universel et la Stratégie de l'ONUSIDA pour 2011-2015. Elle prend en compte les modifications actuelles de l'architecture de la santé publique et intègre les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Structure

Le présent document est divisé en six sections :

- la section I fournit un résumé de la stratégie ;
- la section II présente le contexte dans lequel s'inscrit la stratégie pour ce qui est du VIH et de la santé de manière plus générale ;
- la section III présente le grand projet, les objectifs, les indicateurs et les cibles au niveau mondial qui doivent guider les actions au niveau national ;
- la section IV décrit les quatre orientations stratégiques permettant d'élaborer un programme complet du secteur de la santé contre le VIH/sida au niveau national ainsi que les politiques, approches et interventions prioritaires du secteur de la santé qui lui sont associées et que les pays sont appelés à mettre en œuvre ;
- la section V définit le rôle de l'OMS dans le soutien apporté aux pays pour mettre en œuvre les programmes nationaux et atteindre leurs cibles qu'ils se sont fixées en matière de VIH ; elle présente les domaines sur lesquels l'OMS axera ses activités au cours de la période 2011-2015 et décrit les approches stratégiques que devra adopter l'Organisation ; et
- la section VI explique comment la stratégie sera mise en œuvre, suivie et évaluée, et notamment les avantages comparatifs offerts par l'OMS ainsi que le rôle de ses partenaires dans le soutien apporté à l'action du secteur de la santé.

I. LA STRATEGIE MONDIALE DU SECTEUR DE LA SANTE CONTRE LE VIH/SIDA EN BREF

Cette section présentera un résumé de la stratégie, et notamment :

- L'action mondiale
 - Le grand projet mondial
 - Les objectifs mondiaux
 - Les principes directeurs

- L'action dans les pays
 - Les quatre orientations stratégiques

- Le rôle de l'OMS
 - La mission de l'OMS
 - Les domaines prioritaires pour l'OMS sous chacune des quatre orientations stratégiques
 - Les approches stratégiques de l'OMS.

PROJET

II. CONTEXTE

A. Progrès accomplis et défis à relever

Cette section présentera un aperçu de la situation de l'épidémie du VIH/sida et de l'action du secteur de la santé, en utilisant les dernières données disponibles issues des documents suivants :

- Le point sur l'épidémie de sida de l'ONUSIDA/OMS
- Le rapport de situation : Vers un accès universel de l'OMS/ONUSIDA/UNICEF
- Les rapports sur les progrès accomplis en vue de la réalisation des OMD
- Les autres rapports de situation pertinents sur la santé sexuelle et génésique, la santé maternelle et infantile, la tuberculose, la réduction des risques et les systèmes de santé
- Les rapports de situation des principaux partenaires.

B. Modification de l'architecture de l'aide et du développement

Cette section examinera l'architecture mondiale actuelle pour ce qui est du VIH, de la santé publique et du développement :

- Les initiatives mondiales en matière de santé (par exemple le Partenariat IHP+)
- Les mécanismes de financement
- Les principes d'harmonisation et d'alignement (y compris la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, les travaux de la cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au sida)
- Les engagements mondiaux et régionaux (y compris la Déclaration d'engagement de l'Assemblée générale des Nations Unies, le concept d'accès universel, les OMD)
- Les initiatives des partenaires du développement
- La stratégie et la structure de l'ONUSIDA
- L'engagement de la société civile.

C. La nécessité d'une nouvelle stratégie

Cette section présentera les éléments justifiant le lancement d'une nouvelle stratégie mondiale du secteur de la santé contre le VIH/sida, et plus précisément :

- Un bref examen des stratégies récentes de l'OMS contre le VIH :
 - La Stratégie mondiale du secteur de la santé contre le VIH/sida 2003-2007
 - L'Initiative « 3 millions de personnes traitées d'ici 2005 », lancée en décembre 2003
 - Le Plan OMS pour l'accès universel 2006-2010
- L'adaptation à un nouveau contexte :
 - Réagir face aux nouvelles dynamiques de l'épidémie
 - Tirer le meilleur parti de l'impact des nouvelles interventions et des nouvelles approches liées à la prévention, au traitement et aux soins du VIH
 - Traiter les questions de santé plus générales
- L'intégration du VIH à une base d'action pour les systèmes de santé :
 - Promouvoir le rôle directeur des pays

- Améliorer la gouvernance en matière de santé (et de VIH), y compris la couverture universelle, le concept de santé dans toutes les politiques et le renouveau des soins de santé primaires
- Renforcer les éléments constitutifs des systèmes de santé
- Promouvoir la prestation intégrée de services pour améliorer l'efficacité, le rapport coût/efficacité et la viabilité
- Obtenir des résultats sanitaires plus généraux, y compris concernant l'équité sanitaire, l'intégration et la participation sociales
- Le rôle de complément des stratégies des principaux partenaires :
 - La famille de l'ONUSIDA
 - Les partenaires du développement (par exemple le Fonds mondial, le Plan d'urgence du Président des États-Unis en matière de lutte contre le sida (PEPFAR) et les autres programmes bilatéraux)
 - La société civile.

PROJET

III. GRAND PROJET ET OBJECTIFS MONDIAUX : CE QU'IL FAUT ACCOMPLIR D'ICI 2015

A. Grand projet

Un monde exempt de nouvelles infections par le VIH dans lequel toutes les personnes vivant avec le VIH survivent longtemps et en bonne santé.

B. Objectifs, indicateurs et cibles

Dans cette section seront présentés les quatre grands objectifs de la stratégie et un ensemble de sous-objectifs, ainsi qu'une série d'indicateurs et de cibles permettant de suivre les progrès accomplis. Les cibles doivent être stratégiques par nature pour inciter les pays à adopter des mesures et orienter la définition des priorités dans les activités. Dans la mesure du possible et lorsque cela est approprié, les indicateurs et les cibles existants qui ont été convenus au niveau international doivent être utilisés. Les indicateurs et les cibles énumérés ci-dessous sont des exemples des types de cibles qui peuvent être utilisés.

Note : Tous les indicateurs doivent être ventilés par sexe et âge (s'il y a lieu).

Objectif 1 : Maximiser les résultats de la prévention, du traitement et des soins du VIH

- 1.1 Réduire l'incidence du VIH moyennant la prestation de services de prévention combinés par le secteur de la santé
- 1.2 Réduire la morbidité et la mortalité dues au VIH par la thérapie antirétrovirale et les soins du VIH
- 1.3 Réduire les inégalités dans l'accès aux services de lutte contre le VIH pour les populations les plus à risque
 - **Pourcentage de femmes et d'hommes âgés de 15 à 49 ans ayant eu plus d'un partenaire au cours des 12 derniers mois qui ont utilisé un préservatif au cours de leur dernier rapport sexuel**
Cible d'ici 2015 : 80 %
 - **Pourcentage de femmes et d'hommes âgés de 15 à 49 ans qui ont fait un test de dépistage du VIH au cours des 12 derniers mois et qui connaissent le résultat du test**
Cible d'ici 2015 : 80 %
 - **Pourcentage de personnes parmi les populations les plus à risque qui ont fait un test de dépistage du VIH au cours des 12 derniers mois et qui connaissent le résultat du test**
Cible d'ici 2015 : 80 %
 - **Nombre d'adultes et d'enfants au stade avancé de l'infection par le VIH qui bénéficient d'une thérapie antirétrovirale***
Cible d'ici 2015 : à définir

* Indicateur des objectifs du Millénaire pour le développement.

- **Nombre de seringues distribuées par consommateur de drogues injectables par an**
Cible d'ici 2015 : >100 seringues dans au moins 100 pays.

Objectif 2 : Maximiser l'impact des actions de lutte contre le VIH sur d'autres résultats sanitaires (y compris la réalisation des OMD liés à la santé)

- 2.1 Améliorer les résultats en matière de santé sexuelle, génésique, maternelle, néonatale et infantile (OMD 4 et 5) en renforçant les liens entre les programmes et en élargissant la prévention de la transmission mère-enfant du VIH
 - 2.2 Réduire l'incidence de la tuberculose ainsi que la morbidité et la mortalité dues à la maladie en améliorant la collaboration entre les programmes de lutte contre le VIH et contre la tuberculose
 - 2.3 Réduire l'incidence et l'impact des comorbidités et des co-infections liées au VIH fréquentes telles que l'hépatite virale
- **Besoins non satisfaits en matière de planification familiale[†]**
Données ventilées en fonction du statut par rapport au VIH, lorsqu'elles sont disponibles
Cible d'ici 2015 : <5 %
 - **Pourcentage de femmes enceintes qui ont fait un test de dépistage du VIH et qui ont reçu les résultats du test**
Cible d'ici 2015 : 80 %
 - **Pourcentage de décès maternels associés au VIH[‡]**
Cible d'ici 2015 : <5 %
 - **Pourcentage de nourrissons nés de mères infectées par le VIH qui sont eux-mêmes infectés**
Cible d'ici 2015 : <5 %
 - **Pourcentage de décès associés au VIH chez les enfants de moins de 5 ans[‡]**
Cible d'ici 2015 : <5 %
 - **Pourcentage de cas de tuberculose positifs pour le VIH qui ont reçu un traitement pour la tuberculose et le VIH**
Cible d'ici 2015 : >80 %.

Objectif 3 : Construire des systèmes de santé solides et durables pour lutter contre le VIH/sida et d'autres graves problèmes de santé publique

- 3.1 Intégrer les questions relatives au VIH/sida aux stratégies et plans sanitaires nationaux

[†] Indicateur des objectifs du Millénaire pour le développement.

[‡] Indicateur des objectifs du Millénaire pour le développement (les estimations par pays seront disponibles en 2010 et 2015).

- 3.2 Renforcer l'organisation des systèmes de santé (ressources humaines, laboratoires, gestion des achats et des approvisionnements, information stratégique)
- 3.3 Améliorer l'efficacité et le rapport coût/efficacité de la prestation des services de santé liés au VIH
- **Pourcentage de pays qui n'ont connu aucune rupture de stock de l'ensemble des médicaments antirétroviraux indispensables au cours des 12 derniers mois**
Cible d'ici 2015 : >95 %
 - **Pourcentage de pays qui attestent que l'ensemble des unités de sang données font l'objet d'un dépistage du VIH suivant un processus garantissant la qualité**
Cible d'ici 2015 : >95 %
 - **Autre indicateur ou cible ?** A déterminer/définir.

Objectif 4 : Réduire la vulnérabilité face au VIH et combattre les obstacles structurels à l'accès aux services de lutte contre le VIH

- 4.1 Réduire la stigmatisation et la discrimination liées au VIH dans le secteur de la santé
- 4.2 Parvenir à l'équité entre hommes et femmes pour l'accès aux services et les résultats obtenus dans la lutte contre le VIH
- 4.3 Combattre les obstacles juridiques à un accès équitable aux services liés au VIH
- **Pourcentage de pays ayant une politique visant à assurer un accès équitable aux hommes et aux femmes pour la prévention, le traitement, les soins du VIH et le soutien dans la lutte contre la maladie**
Cible d'ici 2015 : 100 %
 - **Pourcentage de pays qui ont des lois, des réglementations ou des politiques qui représentent des obstacles à une prévention efficace, au traitement et aux soins du VIH, et au soutien dans la lutte contre la maladie pour les populations les plus à risque et les autres sous-groupes de population vulnérables**
Cible d'ici 2015 : 0 %
 - **Pourcentage de pays faisant état de la disponibilité de lieux de prestation de services fournissant un soutien médical, psychologique et juridique approprié aux femmes et aux hommes qui ont été victimes de viol ou d'inceste**
Cible d'ici 2015 : >80 %
 - **Autre indicateur ou cible (sur la stigmatisation dans les établissements de santé) ?** A déterminer/définir.

C. Cohérence avec d'autres cibles

Cette section examinera les liens entre les objectifs et cibles de la présente stratégie et d'autres stratégies et engagements clés, notamment :

- Le Plan stratégique à moyen terme 2008-2013 de l'OMS
- Les cibles fixées par la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida (UNGASS)
- Les cibles du Plan pour l'accès universel
- Les OMD.

D. Principes directeurs

Cette section présentera un certain nombre de principes directeurs de la stratégie, notamment :

- Placer les droits de l'homme au centre de l'action du secteur de la santé contre le VIH
- Centrer les activités sur les domaines où elles sont le plus nécessaires et où elles auront le plus grand impact
- Répondre aux besoins des populations les plus à risque et des populations vulnérables
- Accorder la priorité à l'équité dans la santé, y compris à l'équité entre les sexes
- Préconiser des politiques et des programmes reposant sur des données factuelles et ayant un bon rapport coût/efficacité
- Promouvoir les valeurs et les principes des soins de santé primaires
- Veiller à ce que les mesures au niveau national soient dirigées et définies par les pays
- Adopter une approche de partenariat en vue de l'obtention des résultats
- Soutenir les droits des personnes vivant avec le VIH et des populations marginalisées et vulnérables ainsi que leur réelle participation aux mesures prises.

IV. PROGRAMMES NATIONAUX : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Cette section décrira les interventions et les approches prioritaires du secteur de la santé que les pays doivent adopter s'ils veulent parvenir aux cibles fixées dans cette stratégie. Il est recommandé aux pays d'organiser leurs activités autour de quatre orientations stratégiques, qui ont trait aux quatre objectifs de la présente stratégie. Le document de l'OMS *Interventions prioritaires : prévention, traitement et soins du VIH/sida dans le secteur de la santé* décrit l'ensemble complet des interventions qui constituent une réponse globale du secteur de la santé face au VIH/sida.

Cette section décrit aussi brièvement :

- L'approche de santé publique face au VIH/sida
- Les différents niveaux d'intervention : établissement de santé, communauté, activités de proximité auprès des populations les plus à risque et mesures nationales
- L'adaptation des programmes au contexte de l'épidémie de VIH (généralisée, concentrée, de faible niveau)
- L'adaptation des programmes à la situation du pays (par exemple préparation du système de santé, contexte culturel et social).

A. Orientation stratégique 1 : Élargir la couverture et l'impact des interventions de lutte contre le VIH

Cette section décrira l'ensemble des interventions et des approches spécifiques au VIH que les pays doivent adopter, et comprendra les éléments suivants :

- Contexte et défis à relever
- Interventions prioritaires
 - Test de dépistage du VIH et conseil
 - Prévention de la transmission sexuelle du VIH (préservatifs, lutte contre les IST, changement de comportement, circoncision masculine)
 - Prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME), y compris l'alimentation du nourrisson
 - Réduction des risques pour les consommateurs de drogue
 - Prophylaxie postexposition (et prophylaxie pré-exposition)
 - Traitement et soins du VIH/sida
 - Ensemble complet de mesures de prévention, de traitement et de soins du VIH pour les populations les plus à risque (consommateurs de drogue, professionnels du sexe, hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, transsexuels, prisonniers).

B. Orientation stratégique 2 : Établir des liens et intégrer les programmes et les services

Cette section décrira les principaux liens entre programmes et services ainsi que l'intégration entre ceux-ci qui devra être encouragée afin que l'action contre le VIH soit plus efficace et d'un meilleur rapport coût/efficacité et que l'impact des investissements liés au VIH sur d'autres services et résultats sanitaires soit maximisé. Les points suivants seront abordés :

- Contexte et défis à relever
- Principaux liens
 - Tuberculose

- Santé sexuelle, y compris les maladies sexuellement transmissibles
 - Santé génésique
 - Santé maternelle, néonatale et infantile
 - Prise en charge de la toxicomanie et réduction des risques
 - Hépatite virale
 - Paludisme
 - Santé mentale
 - Prévention et traitement du cancer
 - Soins palliatifs
 - Services de transfusion sanguine
 - Nutrition
- Prévention pour les personnes vivant avec le VIH.

C. Orientation stratégique 3 : Renforcer les systèmes de santé pour de meilleurs résultats concernant le VIH et la santé

Cette section décrira ce qui doit être fait pour aligner les efforts de renforcement des systèmes de santé sur les actions de lutte contre le VIH/sida dans les pays – la nécessité de construire des systèmes plus forts pour assurer une meilleure prestation des programmes de lutte contre le VIH/sida et la nécessité de programmes de lutte contre le VIH/sida qui renforcent de manière générale les systèmes de santé. Les efforts porteront sur les six éléments constitutifs des systèmes de santé. Les points suivants seront abordés :

- Contexte et défis à relever
- Gouvernance et direction
 - Cohérence politique, y compris la notion de santé dans toutes les politiques
 - Planification stratégique nationale
 - Soins de santé primaires
- Financement de la santé
- Personnel de santé
 - Permutation des tâches
 - Soins pour les agents de santé
- Information stratégique
 - Systèmes d'information sanitaire
 - Surveillance
 - Suivi et évaluation des programmes
 - Suivi des patients
 - Surveillance de la pharmacorésistance du VIH et pharmacovigilance
 - Recherche opérationnelle
- Médicaments, produits de diagnostic et autres produits essentiels
 - Politiques nationales
 - Gestion des achats et des fournitures
 - Utilisation rationnelle des médicaments et des produits diagnostiques
- Prestation des services
 - Prestation intégrée des services
 - Assurance de la qualité
 - Santé et sécurité professionnelles (y compris sécurité des injections, procédures chirurgicales sûres).

D. Orientation stratégique 4 : Créer des environnements propices pour les actions de lutte contre le VIH

Cette section décrira les interventions prioritaires pour lutter contre les obstacles structurels à un accès équitable à la prévention, au traitement et aux soins du VIH. Il s'agit notamment des interventions qui doivent être mises en œuvre au sein du secteur de la santé et de ce que le secteur de la santé doit faire pour influencer sur d'autres politiques et programmes dans d'autres secteurs. Les points suivants seront abordés :

- Contexte et défis à relever
- Lutte contre la stigmatisation et la discrimination dans le secteur de la santé
- Lutte contre les politiques et les lois qui accroissent la vulnérabilité face au VIH et la marginalisation et empêchent l'accès aux services de soins du VIH
- Démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes
- Mobilisation communautaire et plus grande participation des personnes vivant avec le VIH et des populations clés.

V. ACTION DE L'OMS : SOUTENIR LES INTERVENTIONS AU NIVEAU NATIONAL

A. Mission de l'OMS

La mission de l'OMS est d'orienter les interventions du secteur de la santé au niveau mondial face au VIH/sida afin de parvenir à un accès universel à des services complets de lutte contre le VIH, d'améliorer les résultats sanitaires dans ce domaine et de renforcer les systèmes de santé.

B. Orientation stratégique : domaines privilégiés pour l'action de l'OMS pour la période 2011-2015

Cette section décrira les domaines prioritaires que l'OMS privilégiera pendant la période de mise en œuvre de la stratégie, dans le cadre de chacune des quatre orientations stratégiques. Les domaines prioritaires proposés sont les suivants :

- Élargir la couverture et l'impact des interventions relatives au VIH
 - Élargir le dépistage du VIH et le conseil
 - Mieux cibler les approches pour prévenir la transmission sexuelle du VIH (en particulier dans les lieux où la prévalence du VIH est élevée et parmi les populations les plus vulnérables)
 - Tirer parti du rôle des médicaments antirétroviraux dans la prévention du VIH
 - Optimiser le traitement du VIH/sida pour les enfants, les adolescents et les adultes
 - Assurer la prestation de programmes complets pour les populations les plus à risque (consommateurs de drogue, hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, transsexuels, professionnels du sexe, prisonniers)
- Relier et intégrer programmes et services
 - Éliminer la transmission mère-enfant du VIH
 - Relier les services de VIH et de tuberculose
 - Lutter contre la co-infection VIH/hépatite virale
 - Promouvoir une prévention positive pour les personnes vivant avec le VIH
- Construire des systèmes durables
 - Soutenir la planification stratégique au niveau national
 - Renforcer les systèmes d'information pour parvenir à des réponses plus pertinentes
 - Améliorer la qualité et réduire les coûts des médicaments et des produits diagnostiques relatifs au VIH
 - Élargir les capacités en matière de ressources humaines en mettant l'accent sur la permutation des tâches
 - Améliorer la sécurité des services de santé
 - Améliorer le rapport coût/efficacité, la qualité et l'efficacité des services et des programmes liés au VIH, et leur équité en matière de couverture
- Créer des environnements favorables aux interventions de lutte contre le VIH
 - Lutter contre la stigmatisation et la discrimination à l'égard du VIH dans le secteur de la santé
 - Promouvoir les démarches soucieuses d'équité entre les sexes par l'intermédiaire des programmes relatifs au VIH.

C. Approches stratégiques de l'OMS

Cette section décrira les sept approches stratégiques que l'OMS utilisera pour organiser ses travaux et pour aider les pays à mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces de lutte contre le VIH/sida. Ces approches reflètent les principales fonctions de l'OMS :

- Synergie : préconiser une action mondiale, durable et cohérente face au VIH/sida. Le contexte de l'action mondiale face au VIH a considérablement changé au cours de la dernière décennie. La santé et le VIH occupent une place plus importante à l'ordre du jour du développement international et bénéficient tous deux de davantage de financement. Le nombre des partenaires internationaux travaillant dans ce domaine a augmenté et les partenariats mondiaux pour la santé qui visent un ensemble de maladies, de problèmes de santé publique particuliers sont désormais des acteurs essentiels. Les objectifs d'« accès universel » en matière de VIH/sida n'ont cependant toujours pas été atteints et une action efficace contre le VIH est indispensable si l'on veut atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. L'OMS a un rôle à jouer en favorisant de meilleures synergies, des liens plus forts et une plus grande cohérence dans le cadre de l'action face au VIH et, plus largement, des initiatives de santé au niveau mondial.
- Orientation : définir des normes et des critères pour les interventions de prévention, de traitement et de soins du VIH/sida afin d'améliorer le rapport coût/efficacité, la qualité et la couverture des services. L'OMS a défini un ensemble d'interventions prioritaires du secteur de la santé pour le VIH et a mis au point divers instruments de conseil reposant sur des données factuelles pour soutenir leur mise en œuvre. Ces interventions spécifiques au VIH peuvent encore être largement améliorées afin d'accroître leur efficacité, leur qualité, de réduire les coûts et de les combiner de façon à ce qu'elles puissent être mises en œuvre de manière plus efficace et atteindre les populations et les communautés à risque les plus vulnérables. L'OMS doit continuer à faire la synthèse des données factuelles et à mettre au point et améliorer des instruments d'orientation normatifs pour les politiques et les interventions relatives au VIH.
- Innovation : promouvoir le débat, la réflexion et la recherche pour identifier de nouvelles approches et interventions pour la prévention, le traitement et les soins du VIH/sida. Au cours de la dernière décennie, des progrès importants ont été obtenus dans l'action contre le VIH, l'incidence du VIH décroissant dans les communautés où des approches de prévention efficaces ont été mises en œuvre et l'utilisation de la thérapie antirétrovirale (TARV) s'intensifiant rapidement dans la plupart des Régions. Toutefois, l'épidémie continue à avoir une longueur d'avance sur les progrès réalisés. Amplifier les mêmes efforts ne suffit pas. Le répertoire existant des interventions de lutte contre le VIH doit être élargi et il faut concevoir de nouvelles approches pour mettre en œuvre les interventions, les services et les programmes relatifs au VIH.
- Établir des liens : progresser dans l'établissement de liens entre les programmes et promouvoir des modèles de prestation intégrée des services afin d'assurer des soins centrés sur les personnes, d'améliorer les rapports coût/efficacité et de veiller à l'équité dans le domaine de la santé. L'OMS a défini six éléments constitutifs d'un système de santé qui fonctionne bien. Une action efficace et durable contre le VIH nécessite des systèmes sanitaires et sociaux forts et les investissements dans l'action contre le VIH ont le potentiel de permettre un renforcement des systèmes qui se

traduira par des avantages pour la santé de manière plus générale. La prestation de services complets et intégrés est un élément constitutif essentiel du renforcement des systèmes de santé. Il existe un certain nombre de domaines où les liens entre le VIH et les autres programmes dans le domaine de la santé sont d'une importance cruciale si l'on souhaite atteindre les objectifs de l'accès universel, et plus largement les objectifs du Millénaire pour le développement, et cela de manière durable. Il faut parvenir à un renforcement des liens entre les différents programmes et domaines de travail de l'OMS afin de soutenir les systèmes de santé et les programmes d'intégration, et de fournir des orientations sur l'intégration des services, notamment par l'intermédiaire de la PCIMAA, de la PCIME et de la PCIGA.

- Information : générer et utiliser l'information stratégique pour améliorer l'efficacité et renforcer la responsabilité. Pour orienter efficacement les politiques et les programmes contre le VIH, il faut disposer de renseignements de grande qualité en temps voulu. Un système d'information sanitaire qui fonctionne correctement est un élément indispensable d'un système de santé solide. L'OMS a un rôle clé à jouer dans le renforcement des systèmes d'information sanitaire nationaux et dans le suivi et la notification des données relatives à l'épidémie de VIH/sida et aux actions entreprises.
- Assistance technique : offrir un système de soutien technique efficace pour assurer les prestations et maximiser l'impact dans les pays. De nouveaux investissements importants dans les interventions nationales de lutte contre le VIH, la modification de la dynamique de l'épidémie, l'élaboration de nouvelles politiques et approches ainsi que les faibles niveaux de couverture des services sont tous des éléments qui contribuent à un accroissement de la demande de soutien technique de la part des pays. Dans le même temps, la multiplication des prestataires de soutien technique représente un véritable défi pour éviter les doubles emplois et veiller à un soutien de grande qualité et durable. L'OMS a un rôle essentiel à jouer pour promouvoir des politiques et des interventions de grande qualité reposant sur des données factuelles, et apporter un soutien aux pays dans l'adaptation et la mise en œuvre de celles-ci. Il est nécessaire d'apporter un soutien technique de manière plus efficace, de veiller à la coordination entre les différents domaines sanitaires et de renforcer les capacités nationales et régionales pour offrir de manière durable une assistance pertinente.
- Partenariats : élargir les partenariats stratégiques et opérationnels pour promouvoir la cohérence, maximiser l'accès aux populations et veiller à la participation de tous. En tant qu'institution technique, l'OMS dépend de l'action de grands partenariats pour que des politiques et des pratiques satisfaisantes en matière de santé publique soient mises en œuvre de manière durable dans les pays. Différents types de partenariats sont requis, portant sur des domaines tels que la sensibilisation et la direction, la recherche et le développement, l'orientation en matière de politiques et de programmes, la mise en œuvre, et le développement communautaire et la participation de tous.

D. Cadre de responsabilité de l'OMS

Cette section décrira les divers mécanismes de responsabilité par l'intermédiaire desquels l'OMS suivra et évaluera les travaux relatifs au VIH/sida, et rendra compte de ceux-ci :

- Mécanismes propres à l'OMS :
 - Gouvernance de l'OMS, Assemblée mondiale de la Santé et résolutions
 - Plan stratégique à moyen terme de l'OMS
 - Budget programme de l'OMS
 - Établissement de rapports sur les programmes
- Mécanismes de l'ONUSIDA :
 - Stratégie 2011-2015 de l'ONUSIDA
 - Budget et plan de travail unifiés
 - Cadre de résultats de l'ONUSIDA
 - Répartition des tâches de l'ONUSIDA
- Accords de partenariats.

PROJET

VI. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

Cette section décrira comment la stratégie sera mise en application avec le soutien des partenaires et de quelle manière elle sera suivie et évaluée.

A. Optimiser la structure du Programme VIH/sida de l'OMS

Cette section décrira la structure du Programme VIH/sida de l'OMS, la répartition des tâches entre les différents bureaux et les avantages comparatifs offerts par l'OMS par rapport à d'autres partenaires.

B. Interface avec d'autres secteurs et partenaires

Cette section décrira comment cette stratégie se place dans le cadre d'une action multisectorielle plus vaste de lutte contre le VIH/sida et quel est le rôle des différents partenaires. Elle comprendra les éléments suivants :

- Interface du secteur de la santé avec d'autres secteurs clés de l'action contre le VIH
- Travaux au sein de la famille de l'ONUSIDA et plus largement du système des Nations Unies
- Travaux avec les partenaires clés :
 - États Membres
 - Société civile, y compris les personnes vivant avec le VIH et les populations clés
 - Organisations non gouvernementales
 - Organismes de développement et de financement
 - Partenaires universitaires et partenaires techniques
 - Secteur privé.

C. Suivi et évaluation des progrès et établissement de rapports

Cette section décrira comment la mise en œuvre de la stratégie sera suivie et évaluée et comment seront établis les rapports correspondant. Les progrès seront évalués par rapport aux cibles mondiales présentées dans la stratégie.